

CONDUITE DE MACHINES AUTOMATISEES : LES BASES

STAGE N°53 - 2026

NIVEAU INITIATION

INFORMATIONS GENERALES

Date : 30/11 (13h30) au 04/12/2026 (12h) (Semaine 49)

Durée : 4 jours – 28 heures

Formateur référent : Gilles CONTAT

Tarif : 1360€ HT

Lieu : ENILV – LA ROCHE SUR FORON, 212, rue Anatole France, 74800 LA ROCHE SUR FORON CEDEX



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ENIL : ENILV LA ROCHE SUR FORON

Tél. : 04 50 03 47 14

Contact : Anne PETITBON

anne.petitbon@enilv.fr

ANFOPEIL

Tél. : 03.84.37.27.24

accueil@anfopeil-enil.fr

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnels de production débutant ou services support, porteurs de projet ...

Toute personne intéressée par le sujet et souhaitant d'acquérir des connaissances dans le domaine

Maîtriser les savoirs fondamentaux en français (compréhension, expression écrite, et en mathématiques : 4 opérations et fractions)

Nous consulter pour toute question relative à une situation de handicap

Remarque : Le dispositif de FOAD / e-learning : Webalim™ peut être mis en œuvre pour acquérir ces pré-requis ou compléter les apports théoriques en amont ou en aval de ce stage.



CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

En cas de nombre insuffisant de stagiaires, l'ANFOPEIL se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. L'information est alors transmise au plus tard 10 jours ouvrés avant le début de la date de démarrage de la formation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les cours théoriques sont enrichis par des travaux pratiques sur nos machines/ installations de fabrication/conditionnement permettront des mises en situation (minimum 20 heures de mise en pratique). La liste des matériels susceptibles d'être utilisés durant cette formation est disponible sur demande

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Conduire une machine de fabrication / conditionnement d'un produit laitier

- Prendre connaissance du programme de production et des consignes
- Effectuer toutes les opérations nécessaires au bon démarrage de la machine
- Valider les conditions de mise en route
- Procéder à la mise en route ou à l'arrêt de la machine en respectant les instructions / modes opératoires en vigueur
- Procéder aux changements de produit / séries / format ... en respectant les instructions / modes opératoires pour limiter les pertes



Ce stage permet d'atteindre les objectifs pédagogiques d'un bloc de compétences du Brevet Professionnel Conducteur de ligne de production alimentaire (Code RNCP 39156). Ce stage peut ainsi être certifiant et éligible au CPF.
Nous consulter pour toute information.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

Accueil des stagiaires et présentation de la formation (0,5 heure)

Rappels de vocabulaire et notions physiques (7 heures) :

- Electricité : définitions, unités de mesure (tension/intensité/puissance), les protections électriques et leur rôle dans l'installation
- Pneumatique : production et distribution d'air comprimé, composants d'un circuit, unités de mesures
- Vocabulaire technique

Automatisme industriel (20 heures) :

A partir de mise en situation sur les machines à disposition de notre hall et sur maquettes :

- Le principe des automates programmables industriels : rôle et fonction au sein d'un process industriel
- Description des cycles de production des machines automatisées
- Les procédures de mise en route et d'arrêt (dont arrêt d'urgence) d'une machine automatisée

Synthèse et bilan de la formation (0,5 heure)

Remarques :

Une adaptation des contenus pourra être faite en fonction des situations professionnelles rencontrées également par les stagiaires.

Possibilité de mettre en place cette formation en intra-entreprise. Nous consulter pour toute information.

ODALITES D'EVALUATION

Les acquis des stagiaires à l'issue des stages sont systématiquement évalués à l'aide de questionnaires de connaissances ou d'entretien avec le formateur ou de mises en pratique. La modalité mise en œuvre est fonction de la thématique et du déroulé de la formation (théorie et/ou pratique).

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont transmis au stagiaire et/ou à son entreprise.

Les stages certifiants donnent lieu à remise d'une attestation de validation d'un bloc de compétences après délibération de la commission de certification de l'Organisme Certificateur Enil Certification